

CHAPITRE XXI.—COMMERCE INTÉRIEUR ET PRIX

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Mouvement et commercialisation des denrées	963	Sous-section 2. Réglementation des produits agricoles autres que les grains....	991
SECTION 1. ÉTABLISSEMENTS DE COMMERCE ET DE SERVICE.....	963	SECTION 2. COALITIONS NUISIBLES AU COMMERCE	994
SECTION 2. COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES.....	975	SECTION 3. RÉGIE ET VENTE DES ALCOOLS..	996
Sous-section 1. Commerce des grains, 1965-1966.....	975	SECTION 4. AIDES ET RÉGLEMENTATIONS DIVERSES.....	999
Sous-section 2. Ventes du bétail.....	981	Partie III.—Faillites	1003
SECTION 3. ENTREPOSAGE ET ENMAGASINAGE	983	Partie IV.—Prix	1006
SECTION 4. ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES....	985	SECTION 1. INDICES DES PRIX DE GROS.....	1006
Partie II.—Aide et réglementation officielles relatives au commerce intérieur	988	SECTION 2. INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION.....	1009
SECTION 1. RÉGLEMENTATION DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES.....	988	SECTION 3. DÉPENSES DE CONSOMMATION...	1012
Sous-section 1. Réglementation du commerce des grains.....	988	SECTION 4. INDICES DES COURS DES VALEURS MOBILIÈRES.....	1013

On trouvera, à la page xvi du présent volume, la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

PARTIE I.—MOUVEMENT ET COMMERCIALISATION DES DENRÉES

Le commerce intérieur est vaste et complexe; il comprend toute valeur ajoutée aux denrées échangées, à l'intérieur des provinces et d'une province à l'autre, par les agences et services d'entreposage, de distribution et de vente tels que les chemins de fer, les lignes de navigation, les entrepôts, les magasins de gros et de détail, les établissements financiers, etc. Au sens large, il embrasse divers services professionnels et personnels, y compris les divertissements (théâtre, sports, etc.). Seuls quelques aspects de ce vaste domaine sont étudiés ici, et partout où cela est possible le lecteur est renvoyé aux sujets connexes traités dans d'autres chapitres. La nécessité d'étudier les différents sujets sous divers aspects détermine la disposition de la matière dans un ouvrage comme l'*Annuaire*. Le lecteur fera bien de consulter l'Index.

Section 1.—Établissements de commerce et de service*

Les enquêtes visant les établissements de commerce et de service sont axées sur un recensement des établissements en question. Le premier recensement du genre visait l'année 1930, et l'on a fait des recensements analogues à l'égard de 1941, 1951 et 1961. Il convient de noter, cependant, que le champ de la statistique relative à 1961 est plus vaste que celui des recensements antérieurs. Des renseignements sur la marge bénéficiaire brute ont été recueillis auprès des magasins de détail et de gros, tandis que les chiffres concernant les dépenses d'exploitation ont été obtenus des grossistes et des établissements de service; d'autre part, on a cherché à réunir de plus amples renseignements sur les caractéristiques d'exploitation des magasins de détail et de gros. Les résultats détaillés se trouvent dans les rapports du recensement†. De plus, un volume considérable de

* Rédigé à la Division de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa.

† Volume VI (Partie 1) Recensement du commerce: Commerce de détail (Série 6.1). Volume VI (Partie 2) Recensement du commerce: Commerce de gros; services (Série 6.2). Série «sujets spéciaux».